
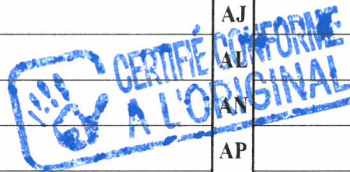


Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS 2D DOMECA		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		3 Rue des Etains 25490 DAMPIERRE LES BOIS		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		4 2 1 4 9 4 5 8 4 0 0 0 2 0		Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N clos le, 31/12/2023	
							
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
		Fonds commercial (1)	AH	22 000	AI		22 000
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	495 336	AS	459 962	35 374
		Autres immobilisations corporelles	AT	182 720	AU	181 711	1 008
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU	240 000	CV		240 000
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD	1 176	BE		1 176
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	2 400	BI		2 400
	TOTAL (II)		BJ	943 633	BK	641 674	301 959
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	5 200	BM		5 200
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	224 358	BY		224 358
		Autres créances (3)	BZ	184 247	CA		184 247
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD		CE		
	Disponibilités	CF	677 951	CG		677 951	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	1 007	CI		1 007	
	TOTAL (III)	CJ	1 092 764	CK		1 092 764	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	2 036 398	IA	641 674	1 394 724	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			



Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS 2D DOMECA		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 235 200)	DA	235 200		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	23 520		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	281 287		
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	108 570		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	648 577	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
		TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
		TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	516 622		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	21 501		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	93 357		
	Dettes fiscales et sociales	DY	98 693		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	15 972		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
		TOTAL (IV)	EC	746 146	
	Ecarts de conversion passif*		(V)	ED	
		TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 394 724	
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Ecart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	368 675		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	241			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2D-DOMECA
Société par actions simplifiée
au capital de 235 200 euros
Siège social : 3 rue des Etains - Parc d'activité du Moulin, 25490 DAMPIERRE LES BOIS
RCS BELFORT 421 494 584

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 4 JUIN 2024

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2023

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 108 570,10 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	108 570,10 euros
A titre de dividende global à l'associé unique Soit 111,11 euros par action	20 000,00 euros
Le solde	88 570,10 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 369 857,16 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 DÉCEMBRE 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 20 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'associé unique déclare être informé que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Certifié conforme
Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a horizontal line at the end.

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 2D DOMECA



Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 1 394 724 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 108 570 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 11/03/2024 par les dirigeants de l'entreprise.



Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Charges à payer : le montant des charges à payer, parmi lesquelles peuvent figurer certaines charges considérées du point de vue de l'Administration Fiscale comme des "provisions" à condition de figurer sur un état spécial annexé à la déclaration de résultat. Cette récapitulation vaut état de fait.

Provisions pour risques et charges : conformément au règlement CRC 2000-06 appliqué à partir du 1er janvier 2002, des provisions pour risques et charges sont constituées dès lors que le risque est certain ou probable et qu'il peut être estimé de manière suffisamment fiable.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 3 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 1 à 7 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 10 ans
- * Matériel de transport : 3 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 2 à 5 ans
- * Matériel informatique : 2 à 5 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Règles et méthodes comptables

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,75 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : Table INSEE 2022

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	22 000			22 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	22 000			22 000
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	487 126	8 210		495 337
- Installations générales, agencements aménagement divers	138 377			138 377
- Matériel de transport	20 688			20 688
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	23 655			23 655
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	669 846	8 210		678 057
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations et créances rattachées	240 000			240 000
- Autres titres immobilisés	1 169	8		1 177
- Prêts et autres immobilisations financières	2 400			2 400
Immobilisations financières	243 569	8		243 577
ACTIF IMMOBILISE	935 415	8 218		943 633

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		8 210	8	8 218
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		8 210	8	8 218
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2023
Éléments achetés	22 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	22 000

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SCI DE LA CASSERIE 25490 DAMPIERRE LES BOIS	600		100,00	62 785
SCI J.M.D. 25490 DAMPIERRE LES BOIS	600		100,00	6 674
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	240 000	240 000			
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	432 063	27 899		459 962
- Installations générales, agencements aménagements divers	136 089	1 280		137 369
- Matériel de transport	20 688			20 688
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	23 655			23 655
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	612 495	29 179		641 674
ACTIF IMMOBILISE	612 495	29 179		641 674

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 412 013 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	2 400		2 400
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	224 359	224 359	
Autres	184 247	184 247	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	1 008	1 008	
Total	412 013	409 613	2 400
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Fournisseurs - RRR à obtenir	966
Total	966

Notes sur le bilan

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 235 200,01 euros décomposé en 180 titres d'une valeur nominale de 1 306,67 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 746 147 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	242	242		
- à plus de 1 an à l'origine	516 380	138 909	342 785	34 686
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	93 357	93 357		
Dettes fiscales et sociales	98 694	98 694		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	37 474	37 474		
Produits constatés d'avance				
Total	746 147	368 676	342 785	34 686
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	137 728			
(**) Dont envers les associés	21 501			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - FNP	5 427
Banque - Intérêts courus à payer	242
Congés à payer	28 042
Personnel - autres charges à payer	7 451
Charges sociales sur congés payés	11 393
Etat charges à payer	461
Total	53 016

Notes sur le bilan**Comptes de régularisation****Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	1 008		
Total	1 008		

Notes sur le compte de résultat**Chiffre d'affaires****Répartition par marché géographique**

	31/12/2023
CA France	1 414 509
CA Intracom.	52 200
CA Exportation	
TOTAL	1 466 709

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 7 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	5	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés		
Ouvriers	2	
Total	7	

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	17 324
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Engagement retraite</i>	45 525
Autres engagements donnés	45 525
Total	62 849
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				26 326	26 326
Cumul exercices antérieurs				7 298	7 298
Dotations de l'exercice				5 265	5 265
Amortissements				12 563	12 563
Cumul exercices antérieurs				10 803	10 803
Exercice				7 626	7 626
Redevances payées				18 429	18 429
A un an au plus				7 626	7 626
A plus d'un an et cinq ans au plus				4 448	4 448
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer				12 074	12 074
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus				5 250	5 250
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle				5 250	5 250
Montant pris en charge dans l'exercice				13 613	13 613

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 36 109 euros

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3.75 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Table de taux de mortalité : table INSEE 2022

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013.


Tableau des cinq derniers exercices

	N-4	N-3	N-2	N-1	N
Capital en fin d'exercice					
Capital social	235 200,00	235 200,00	235 200,00	235 200,00	235 200,00
Nombre d'actions ordinaires	280,00	280,00	280,00	180,00	180,00
Opérations et résultats :					
Chiffre d'affaires (H.T.)	1 778 296,44	1 720 692,79	1 843 436,33	2 052 163,84	1 466 709,20
Résultat avant impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions	26 800,97	224 859,56	114 418,60	209 635,81	166 937,20
Impôts sur les bénéfices	5 116,00	67 518,00	33 450,00	52 584,00	29 188,00
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	5 499,83	147 191,42	61 130,16	123 095,14	108 570,10
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation avant dotations aux amortissements et provisions	77,45	561,93	289,17	872,51	765,27
Résultat après impôts, participation dotations aux amortissements et provisions	19,64	525,68	218,32	683,86	603,17
Dividende distribué					
Personnel					
Effectif salariés	9	9	9	9	9
Montant de la masse salariale	532 743,86	394 060,32	447 121,47	488 964,69	448 982,84
Montant des sommes versées en avantages sociaux	219 824,51	158 117,17	183 182,15	193 701,43	180 090,05